



## PÔLE AUTOMOBILE / FILIÈRE MÉCANIQUE

# CAP maintenance des véhicules option A véhicules particuliers

Niveau 3 - Professionnel qualifié



### LE CYCLE DE FORMATION

Collège 3<sup>ème</sup>

**CAP MAINTENANCE  
DES VÉHICULES  
OPTION A (2 ans)**



**Bac Pro maintenance des  
véhicules option A (2 ans)**

**TFP TEAVA  
(14 mois)**

**BTS maintenance des  
véhicules option A (2 ans)**

### PUBLIC

**Ouvert à tous :** Jeune de moins de 30 ans en apprentissage, demandeur d'emploi, salarié, RQTH.

### TARIFS

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, prise en charge par le financeur de l'entreprise (OPCO, Fonds de formation ou CPF).

Coût horaire hors prise en charge : 14 € TTC

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Différentes méthodes sont utilisées par les formateurs : expérientielle, active, découverte, démonstrative, exposive, interrogative...

### DÉBOUCHÉS

Les principaux débouchés se situent dans les garages et les concessions de grandes firmes automobiles. Après quelques années d'expérience, le mécanicien peut devenir chef d'atelier, réceptionnaire ou conseiller technique.

Retrouvez le taux d'insertion sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19118/>

### POURSUITE D'ÉTUDES

Il peut aussi continuer à l'ESM son apprentissage avec un Bac Pro Maintenance de véhicules option véhicules particuliers puis un Titre Professionnel TEAVA.

### OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Maintenance des véhicules option véhicules particuliers est formé aux métiers de la mécanique automobile. Il assure l'entretien et la réparation des véhicules particuliers.

Il peut exercer sa fonction chez un constructeur ou au sein d'une société réparant les véhicules de toutes marques confondues. Il peut également travailler dans une société de location de véhicules.

### FORMATION

#### >> Pré-requis et durée :

- En 2 ans : jeune sorti d'une classe de troisième.
- En 1 an : titulaire d'un Bac ou d'un CAP.

**Durée totale :** 840h

**Nombre d'heures à l'ESM :**

1<sup>ère</sup> année : 420h

2<sup>ème</sup> année : 420h

#### >> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

#### >> Contenu de la formation :

##### Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Éducation physique et sportive (EPS)

##### Domaine Professionnel

- Pratique professionnelle
- Technologie
- Analyse fonctionnelle et technologique

#### >> Modalités d'évaluation :

Évaluations au centre de formation et en entreprise, passage de l'examen et à l'issue de la formation.

Pour la possibilité de valider un ou plusieurs bloc(s) de compétence(s) : se rapprocher du secrétariat pédagogique au 05 62 11 60 60.

#### >> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et possibilité d'entretien.

Accessible à partir de 3 mois avant le début de la formation et jusqu'à 3 mois après le début de la formation. Rentrée en septembre.

Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 62 11 60 60.

#### Lieu de la formation

##### ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Chemin de la Pyramide - BP 25 31601 Muret cedex 1

#### Renseignements formations à l'ESM Muret

Mail : [automobile@cm-toulouse.fr](mailto:automobile@cm-toulouse.fr) - Tél : 05 62 11 60 60